Communiqué

DECLARATION AU TITRE DE L'ARTICLE 223-16 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

La société VICAT informe ses actionnaires qu'au 31 octobre 2026, le nombre total d'actions composant son capital social s'élève à 44 900 000, auquel correspondent 75 729 456 droits de vote.

VICAT – Les Trois Vallons – 4 rue Aristide Bergès – 38080 L'ISLE D'ABEAU
Tél : + 33 (0)4 74 27 59 00 - www.vicat.fr

Votre contact : relations.investisseurs@vicat.fr